

Résolution adoptée

Séance plénière du 25 mars 2026

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Déclaration du groupe Santé & citoyenneté

Cette résolution contribue à positionner notre assemblée comme celle du temps long. Elle nous encourage collectivement à penser et à agir en responsabilité, dans une exigence constante de promotion de l'intérêt général. Elle nous invite, non seulement à imaginer l'avenir, mais surtout à éclairer les décisions présentes à la lumière des transformations à venir.

Tout d'abord, ce travail exigeant et inédit s'inscrit dans l'évolution des méthodes de notre assemblée en déployant à la fois une démarche prospective et des scénarios de démarches participatives comme leviers essentiels pour mieux nourrir nos réflexions et servir l'intérêt général.

En effet, en nous projetant à l'horizon 2050, nous faisons le choix de dépasser les logiques de court terme. Cette approche nous oblige à anticiper les conséquences de nos décisions présentes sur les générations futures, à prendre en compte une approche de gouvernance en période d'incertitudes et à envisager des trajectoires collectives plutôt que des réponses fragmentées. Elle nous permet aussi d'éclairer l'action publique avec davantage de lucidité et de responsabilité.

Ensuite, penser la France en 2050 ne peut se faire sans prendre en compte les fractures déjà à l'œuvre. Les inégalités territoriales, qu'elles soient économiques, sociales, numériques ou d'accès aux services publics, risquent de s'accroître si nous n'agissons pas maintenant. Pour le groupe Santé & Citoyenneté, une transition qui exclut ne peut être durable ; une société qui se fragmente s'éloigne de l'intérêt général.

Aussi, l'inclusion doit ainsi être intégrée dès la conception de toutes politiques publiques. Cela suppose d'associer davantage les personnes concernées à leur élaboration, en particulier les plus vulnérables. La cohésion en dépend !

Enfin, si notre modèle de protection sociale, pilier de notre pacte républicain, a démontré sa solidité face aux crises récentes, il est aujourd'hui confronté à des risques majeurs : transitions démographiques, technologiques et environnementales. Servir l'intérêt général, c'est garantir pour l'avenir une protection sociale à la fois soutenable, équitable et accessible à toutes et tous. Cela implique de repenser ses modes de financement, de mieux prévenir les risques, et d'accompagner les parcours de vie. C'est aussi maintenir la confiance des citoyens en assurant la lisibilité et la justice du système.

Cette résolution doit constituer un socle pour nos futurs travaux.

Penser la France en 2050, c'est faire le choix de l'intérêt général contre les logiques de court terme, contre les fragmentations et contre les inégalités, c'est affirmer notre responsabilité collective envers les générations présentes et futures.

Le groupe Santé & Citoyenneté a voté la résolution.